

Synthèse de l'enquête destinée aux professionnels du DD dans les CT

La situation concernant le **Développement Durable** au sein des territoires est désormais mieux connue ! En effet, c'est grâce au travail mené par le cabinet **Proxité** en partenariat avec le **Comité 21** que cette enquête nationale voit le jour. Elle est dédiée aux chargé(e)s du **DD des Collectivités Territoriales** pour mieux nous permettre de comprendre la démarche de développement durable entreprise par les collectivités. Ainsi cette enquête nous permet d'établir un constat sur l'évolution et l'intégration du DD au sein des collectivités.

Les profils des chargés de mission en DD sont aussi identifiés et différenciés.

On observe également des perspectives de rapprochement entre les **acteurs publics et privés** pour une politique environnementale globalisée.

Aujourd'hui on débroussaille les idées reçues !

Le développement durable...

...depuis quand ?

Le **développement durable** fait certes parler de lui depuis de nombreuses années (Sommet de la Terre de Rio de 1992), mais les collectivités se sont lancées dans sa mise en place récemment. La **majorité** l'applique même depuis moins de ...10 ans !

C'est donc un **marché récent** qui s'ouvre pour les professionnels, et laisse envisager des opportunités de développement d'activités plus **respectueuses de l'environnement**.

...pourquoi l'aime-t-on ?

Hé oui on n'y peut rien et c'est très bien, le DD on l'adore et l'enquête nous le prouve encore ; il est considéré comme une **démarche positive** par l'ensemble des Collectivités Territoriales. Par démarche positive on entend qu'il s'agit d'une **opportunité**, d'une **obligation vertueuse**, ou bien d'une **valeur**.

Néanmoins, plus le **territoire** est **exigu** (moins de 1000 habitants) plus la mise en place d'une politique de **Développement Durable** est perçue comme une **contrainte**. En cause certainement, et c'est bien dommage, le manque de moyens et de temps pour appliquer les exigences du DD.

...pour qui ? Les jeunes diplômés ?

La **majorité** des **professionnels chargés** du développement durable sont **jeunes** (-35 ans) et **formés** (Bac +3). Mais ils ne sont pas les seuls ! L'enquête nous révèle que beaucoup ont acquis leur expérience au fil des années ou à l'aide de **formations professionnalisantes**.

Dans tous les cas, les filières du DD sont bel et bien créatrices d'emploi et d'avenir.

... pour la décroissance ?

Mais non pas du tout ! Que les férus de croissance se rassurent, l'enquête tient sa promesse et nous étonne. Car, fait étonnant mais vraiment encourageant, selon les professionnels du DD, les **Collectivités Territoriales** considèrent que le **développement économique** est le principal **bénéfice** de cette politique. Il devient alors le **moteur d'une croissance...durable** ! Car oui, la vision de la croissance, héritée de la **Révolution Industrielle**, s'étiole peu à peu au profit de l'**économie verte**, ou **circulaire**. Enfin, on n'envisage pas de croissance sans **innovations** et cela les collectivités l'ont bien compris. Effectivement, pour leur stratégie de DD elles privilégient le **monde de la recherche** comme principale partie prenante.



Qu'en est-il des applications concrètes du DD ?

Intégrer le DD à la politique de la collectivité

Cette fois ci c'est sans une grande surprise que l'on découvre les deux fétiches sur lesquels misent les collectivités : l'**Agenda 21** et le **PCET** (Plan Climat Energie Territorial). Ces deux outils permettent d'intégrer plus facilement les enjeux du **Développement Durable** en définissant un cadre de mesures. L'**Agenda 21** permet en plus une **harmonisation** et une **reconnaissance** (parfois) à l'échelle nationale.

Les campagnes de communication

Elles ont pour destinataire tous les acteurs du territoire. On distingue les **campagnes internes** (agents territoriaux, salariés, élus), dont la principale démarche est informative. Puis les **campagnes externes** (partenaires privées, citoyens), dont la **principale démarche** est ... **informative**. Force est de constater que la communication est plutôt descendante. Les outils de communication sont pourtant nombreux et variés, dommage que les collectivités ne les utilisent pas plus !

Heureusement l'événementiel durable a le vent en poupe. La **semaine du DD** et la **semaine européenne de réduction des déchets** sont les **principales manifestations** réalisées par les **Collectivités Territoriales**. Ces événements permettent avant toute chose de **sensibiliser** le grand public à l'application et l'amélioration du **Développement Durable** au sein de la collectivité concernée.

Les collaborations collectivités et entreprises, on en est où ?

Le constat svp !

Pour que la politique de **Développement Durable** soit cohérente et pérenne, l'ensemble des acteurs du territoire doivent être sensibilisés. Mais les collectivités jouent elles le jeu ? Hé bien selon l'enquête de **Proxité** la réponse est plutôt « oui ». Les collaborations se font **majoritairement** avec des **regroupements** ou bien des **clubs d'entreprises**.

Une petite ombre au tableau subsiste tout de même, car si l'ensemble des **Collectivités Territoriales** a conscience que l'émancipation du DD passe par les partenariats avec les acteurs privés, leur démarche n'est pas encore incitative. En effet, elles semblent **favoriser** les **outils informatifs** au **détriment** des **outils collaboratifs** qui institueraient un véritable échange.

Mais encore ?

Pour promouvoir ces collaborations et les renforcer, il y a nécessité de mobiliser l'ensemble des acteurs inhérents aux **Collectivités Territoriales** (élus, agents territoriaux). Mais pas seulement, car les acteurs externes (économique, associatif et citoyen) doivent aussi être des parties prenantes de la stratégie DD. Pour ce faire, **améliorer l'opérationnel collaboratif** s'avère **obligatoire** afin d'avoir des échanges transverses (projets partagés).

Un petit rappel sur l'engagement pris par les collectivités en rapport avec leur **Agenda 21**. Il concerne la mobilisation citoyenne autour de débats sur la politique de **Développement Durable** du territoire. On parle bien ici de débats, et non pas d'une démarche informative qui paraît bien trop minimaliste vis-à-vis de l'engagement précédent.

Cette enquête nous révèle un constat positif et encourageant. L'engagement exemplaire de certaines collectivités nous prouve d'ailleurs que mener une politique de **Développement Durable** cohérente demande des **efforts constants** et **unanimes** pour la faire vivre et prospérer !